

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Lundi 12 octobre 2020

## DOSSIER DE PRESSE

### Inauguration de la Maison de la femme et citoyenne

*Wâ éré têu - Maison où il fait bon vivre -*

### 5<sup>e</sup> Journée internationale de la femme rurale

5<sup>e</sup> Journée internationale  
de la **femme rurale**

Journée  
Internationale de la femme rurale

« Cultiver, manger, vivre au naturel et être en bonne santé »

**SAM.  
17**  
OCT. 2020  
DE 7 H À 17 H  
à la Maison de la  
femme et  
citoyenne  
PONÉRIHOUE

À 9 h  
→ **INAUGURATION**  
de la Maison de la femme  
et citoyenne  
**WÂ ÉRÉ TÊU**

À partir de 10 h 15  
→ **AU PROGRAMME**  
Conférences, ateliers de  
permaculture, artisanats, atelier  
sur l'allaitement maternel,  
stands d'informations, marché  
rural, exposition de créations  
et produits traditionnels...

OUVERT À TOUTES ET TOUS  
Plus d'informations :  
[www.gouv.nc](http://www.gouv.nc) GouvNC

association FÉES PROVINCE SUD PROVINCE DES LOYALTÉS PROVINCES NORD

GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE

Contact presse : direction de la Culture et de la Condition féminine - 26 97 60

## **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie inaugurerà la Maison de la Femme et Citoyenne Wâ éré tēju - Maison où il fait bon vivre, samedi 17 octobre à 9 heures à Ponérihouen, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> Journée de la femme rurale.**

Cette maison est un projet porté par le secteur de la condition féminine du gouvernement, initié par Déwé Gorodey lors de sa mandature 2014-2019, et relayé par Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge de la condition féminine.

Cette structure d'envergure Pays s'adressera aux femmes des trois provinces désireuses de bénéficier de ses services. Ils seront axés sur l'information, la formation, la communication, les rencontres associatives, les échanges de savoir-faire, le bien-être des femmes et le développement des partenariats à l'échelle locale et régionale.

### **La Journée internationale de la femme rurale**

---

La première Journée internationale de la femme rurale a été célébrée **le 15 octobre 2008**. Elle a été décidée par l'Assemblée générale des Nations unies, par sa résolution 62/136 du 18 décembre 2007. La célébration de cette Journée reconnaît le « **rôle et l'apport décisifs des femmes rurales, notamment autochtones, dans la promotion du développement agricole et rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en milieu rural** ».

Veiller à ce que les besoins des femmes rurales, leurs priorités et leurs apports soient systématiquement pris en considération, et faire en sorte qu'elles participent pleinement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et programmes de développement doit faire intégralement partie des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics.

### **Les actions du secteur de la condition féminine du gouvernement**

---

Les femmes représentent la moitié de la population calédonienne, dont 2/3 vivent en milieu rural.

Afin de porter une attention particulière sur ces femmes de statut et d'origine diverses, le secteur de la condition féminine du gouvernement a organisé la 1<sup>re</sup> Journée internationale de la femme rurale en 2016, avec comme enjeu **l'autonomisation des femmes**. Cet enjeu **d'envergure Pays**, axé sur le développement de l'économie pratiquée par les femmes rurales, s'est traduit par :

- la constitution de groupes solidaires dans plusieurs communes du pays avec environ 200 femmes,
- la création d'une Banque d'économie solidaire des femmes (BESF),
- la création d'une association de femmes sur le thème de l'économie sociale et solidaire : Femmes, Entraide Economique et Solidaire (FEES),
- l'ouverture d'une boutique de l'économie sociale et solidaire.

En lien avec les associations de femmes, le secteur de la condition féminine du gouvernement a aidé à la mise en place de ces différentes structures et organismes qui fonctionnent actuellement **de manière autonome**.

**L'émancipation économique, l'autonomisation, la bonne santé et le bien-être des femmes** figurent parmi les enjeux de la condition féminine du gouvernement.

## La 5<sup>e</sup> édition de la Journée internationale de la femme rurale à Ponérihouen

En 2020, la 5<sup>e</sup> édition de la Journée internationale de la femme rurale se déroulera à Ponérihouen, sur le site de la Maison de la Femme et Citoyenne « Wâ éré tēju », sur le thème « Cultiver, manger, vivre au naturel et être en bonne santé ! ».

### Pourquoi cette thématique ?

Cette thématique répond aux attentes des Nations-Unies en faveur de l'autonomisation et du bien-être des femmes rurales ainsi qu'aux objectifs du secteur de la condition féminine du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, les femmes qui vivent en tribus et dans les villages contribuent pour une grande majorité de manière informelle à l'économie du pays depuis plusieurs générations. Elles sont nombreuses à être impliquées **dans les marchés communaux, dans les marchés communautaires et dans les petits marchés situés en bord de route**, ce qui leur permet de gagner des revenus pour leurs familles.

Grâce à leurs activités, elles contribuent à **l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles, en cultivant et vendant des produits naturels et sains**. Cette dynamique est encouragée par le **plan calédonien de santé « Do Kamo, Être épanoui »** qui prône une alimentation saine.

En province des Îles, **7 % des femmes sont tournées vers l'agriculture, contre 4 % en province Nord, et 0,5 % en province Sud**.

Selon la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, en 2019, les femmes représentent en moyenne **23 % des exploitations inscrites au registre de l'agriculture**. Elles excellent dans les activités suivantes par ordre décroissant :

- cultures pérennes ;
- cultures maraîchères ;
- cultures vivrières.

Sur **11 048 établissements** au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **2 505 sont dirigés par des femmes** dans l'artisanat calédonien.

Sur **100 femmes kanak, 44** ont une activité agricole d'autosubsistance. Elles cultivent d'autant plus qu'elles sont au foyer, au chômage ou retraitées. Néanmoins, sur **100 qui ont un emploi, 34 pratiquent l'agriculture en parallèle**.

À Sarraméa, **50 % des établissements artisanaux** implantés sur la commune sont des établissements gérés par des femmes.

Selon l'Enquête de l'Institut agronomique calédonien (IAC) de 2010, menée sur l'agriculture en tribu auprès de 288 tribus sur 370 que compte la Nouvelle-Calédonie, la consommation annuelle de chaque groupe domestique est d'environ 1 tonne de produits végétaux issus de leur propre récolte et de 400 kg issus de la pêche. **La part des femmes dans ce type d'agriculture reste très importante et pérenne**.

## Initiation à la permaculture avec l'association Malé'Va

Être en bonne santé par l'alimentation saine et le bien-être psychologique sont **des atouts** pris en compte par le plan de santé Do Kamo au titre de la mise en œuvre de ses actions et par la politique de la condition féminine.

Dans ce cadre, l'association Malé'Va animera :

- un atelier pratique sur la permaculture. Les démonstrations permettront aux femmes et aux visiteurs de s'en inspirer en vue de pratiques nouvelles de culture, source d'alimentation saine dans le but de rester en bonne santé.
- ouvrira un stand de dons et d'échanges de semences reproductibles et boutures issues des champs ou des jardins (et non du magasin). Plus il y aura de semences et de boutures apportées dans le stand, et plus il y aura de semences partagées entre les participants !

L'Association Malé'Va, créée dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie en février 2011, à vocation culturelle et environnementale regroupe toutes les personnes impliquées dans une recherche et des activités visant l'amélioration des conditions de vie de l'être humain dans son environnement naturel. L'autosuffisance et la souveraineté alimentaire sont à la base de cette association.

## Focus sur l'Économie sociale et solidaire

- Les associations de femmes présentes pourront faire connaître leurs actions en faveur d'une économie solidaire, s'inscrivant dans le développement durable du pays.
- Les organismes d'aide au développement de projets en zone rurale informeront le public sur leurs prestations. Ainsi, l'ADIE et la Banque Solidaire des Femmes (BSF) pourront également présenter leurs missions.
- La Mairie de Ponérihouen interviendra également pour faire connaître ses initiatives en faveur des femmes dans le développement économique, social et culturel de la commune.

**Dans les provinces**, les femmes sont accompagnées pour **l'aide au montage de leurs projets et bénéficient de formations à la gestion de leurs projets ainsi que d'aides financières spécifiques**. Par ailleurs, les femmes sont de plus en plus accompagnées et soutenues par des organismes comme **l'ADIE pour le développement de petits projets individuels ou communautaires**.

## Organisateur et partenaires de la 5<sup>e</sup> Journée de la femme rurale

- Secteur de la condition féminine du gouvernement,
- Mairie de Ponérihouen,
- Fédération des femmes de Ponérihouen,
- Association Femmes, Entraide Economique et Solidaire (FEES),
- Association Malé'Va,
- Province Nord.

Ces partenaires apportent leur contribution sous différentes formes : logistique, information, formation, échange de savoir-faire, échange de semences reproductives locales et services alimentaires.



# Programme

(Sous réserve de modifications)

## → Matinée

**7 h - 8 h**

Arrivée des délégations à la maison de la femme de Ponérihouen

**8 h**

Mise en commun des coutumes pour l'accueil coutumier

**9 h**

Accueil coutumier et ouverture officielle de la maison de la femme suivie d'une visite de la maison de femme

**9 h 30**

Collation et Chant

**9 h 45**

Discours des officiels et ouverture de la 5<sup>ème</sup> édition de la journée mondiale des femmes rurales

**10 h 15 - 11 h 30**

➤ Atelier «**Comment la permaculture contribue-t-elle à une bonne santé ?**»

(Intervenants : Mr Claude GAMBÉY (Plan do kamo) et Mr Remy GAZEU (Association MALE'VA))

➤ Intervention de l'ASS NC sur le programme «**mange mieux, bouge plus**»

**11 h 30 - 12 h 30**

➤ Atelier pratique sur **l'échange des semences reproductives** (association MALE'VA)

➤ Atelier sur **les savoir-faire traditionnels**

➤ Atelier sur **l'allaitement maternel**

**12 h 30**

Pause déjeuner  
Chants et danses

## → Après-midi

**13 h 30**

➤ Atelier pratique de **permaculture** (durant toute l'après-midi)  
➤ Visite de la maison de la femme

**14 h - 15 h**

Présentation des associations et valorisation de leurs actions menées avec les femmes rurales :

- l'**ADIE** par rapport aux prêts de groupes accordés aux femmes
- l'association **FEES** par rapport aux retombées économiques de la boutique Arti'Fees et des marchés de l'association FEES
- la **fédération des femmes de Ponérihouen** par rapport aux marchés solidaires
- **MALE'VA** par rapport à la tournée du Perma'tour
- la **mairie de Ponérihouen** par rapport aux appels à projet lancés par la mairie.

**15 h - 15 h 15**

Danse

**15 h 30 - 16 h 30**

Atelier pratique sur **l'échange des semences reproductives** (association MALE'VA)

**17 h**

Clôture de la journée.

→ **Tout au long de la journée**

➤ **Stands d'informations :**

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), association FEES (Femmes Entraide Economique et Solidaire), Association MALE'VA et le Plan Do Kamo.

➤ **Visite de l'espace marché** où les associations de femmes exposeront leurs produits (artisanat, couture, vannerie, produits vivriers, plantes).